

Inscription à l'accueil de loisirs de juillet 2023

Madame, Monsieur,

Un accueil de loisirs fonctionnera cet été à Rubrouck du lundi 10 juillet au vendredi 4 août. La direction de l'accueil de loisirs sera assurée par Marie LEMILLE et Justine LARDEUR.

L'accueil de loisirs est ouvert aux 4 – 14 ans nés entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2019.

Il fonctionnera l'après-midi de **13h30 à 17h30**, du lundi au vendredi. L'inscription se fait à la semaine. **Un péricentre au matin est organisé. Il fait l'objet d'une inscription à part.**

Nous vous informons des **dates des séjours et des sorties** :

- **Du 11 au 13 juillet, séjour au CENH de Wormhout :**

- sous tente pour les **9-14 ans**
- en chambrée pour les **7-8 ans**

- **Veillée sous la tente** dans le jardin de l'école route de Broxeele

- dans la nuit du **17 au 18 juillet** pour les **4-6 ans**
- dans la nuit du **18 au 19 juillet** pour les **7-10 ans**
- dans la nuit du **19 au 20 juillet** pour les **11-14 ans**

- Pour **tous les enfants**, des sorties à la journée sont prévues les **21, 25 juillet et le 1^{er} août**. La sortie dans un parc d'attractions devrait avoir lieu le 1^{er} août.

- Une sortie vélo est prévue pour les **9-14 ans** (date à définir).

La fête du centre aura lieu le jeudi 27 juillet.

Pour des raisons de locaux et d'organisation, l'effectif sera comptabilisé et limité par groupe.

Toute inscription doit être effectuée à la mairie qui est située au 146, contour de l'église.

Le droit d'inscription est de 8 € par enfant. Il sera comptabilisé en fin de centre sur la facture totale et sera dû même si l'enfant ne vient pas.

La participation financière de la famille sera réclamée en août via la trésorerie d'Hazebrouck. Son montant par semaine dépend du quotient familial. Ce dernier est consultable sur le site de la CAF, uniquement par le secrétaire de mairie, sauf opposition de votre part.

Quotient	0 à 369 €	370 à 499 €	500 à 700 €	701 à 800 €	801 à 1000 €	+ de 1000 €
Tarif par semaine	5.00 €	8.00 €	10.50 €	11.50 €	13.00 €	14.00 €

Tout **repas** pris lors du séjour et de la veillée, midi ou soir, sera facturé **2,90 €**.

La participation supplémentaire pour un enfant non domicilié à Rubrouck est **supprimée**.

Le talon d'inscription est à rendre en mairie pour le mardi 13 juin au plus tard.

Pour toute question, demande de précision, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Kevin NEFFE, adjoint au maire

Luc EVERAERE, maire

talon à déposer en mairie, 146 contour de l'église,

M. Mme _____ N° Allocataire CAF _____ demeurant

N° _____ Route _____ à _____ tél : _____

Adresse mail : _____

inscrivent leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs pour les périodes suivantes (à cocher) :

Nom - Prénom	né(e) le	Semaine du 10 au 14 juillet	Semaine du 17 au 21 juillet	Semaine du 24 au 28 juillet	Semaine du 31 juillet au 4 août

Rubrouck le _____ 2023

Signature